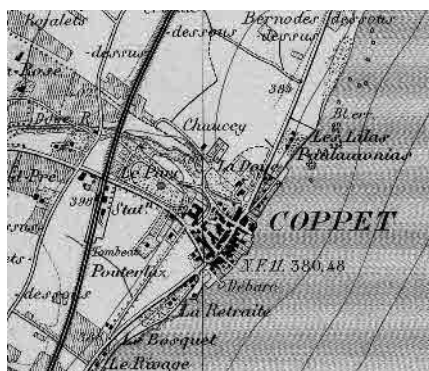


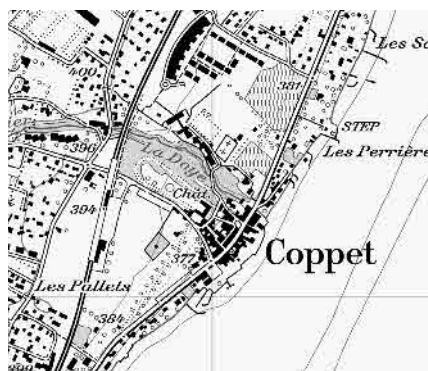


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Bourg fondé au 13^e siècle structuré par une Grand-Rue linéaire suivant la rive du lac. Château de style classique dominant la silhouette du site. Ceinture verte préservée favorisant la lisibilité.



Carte Siegfried 1892



Carte nationale 2009

Petite ville/bourg

☒☒☒	Qualités de situation
☒☒☒	Qualités spatiales
☒☒☒	Qualités historico-architecturales



1 Grand-Rue



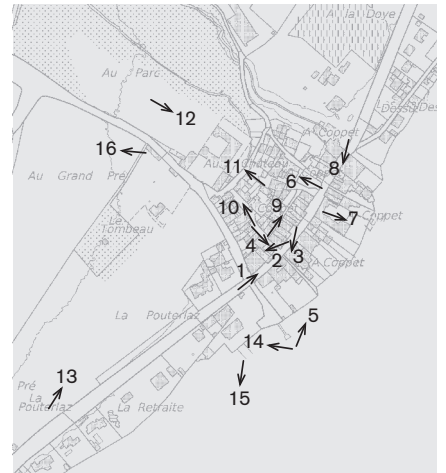
2



3



4



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012 : 1-16



5 Dernier exemple de parcelles donnant directement sur le lac



6



7 Maison Mézières



8



9 Rue Froide



10



11



12 Château au sein de son parc



13 Allée du Château



14 Salle communale, 1935

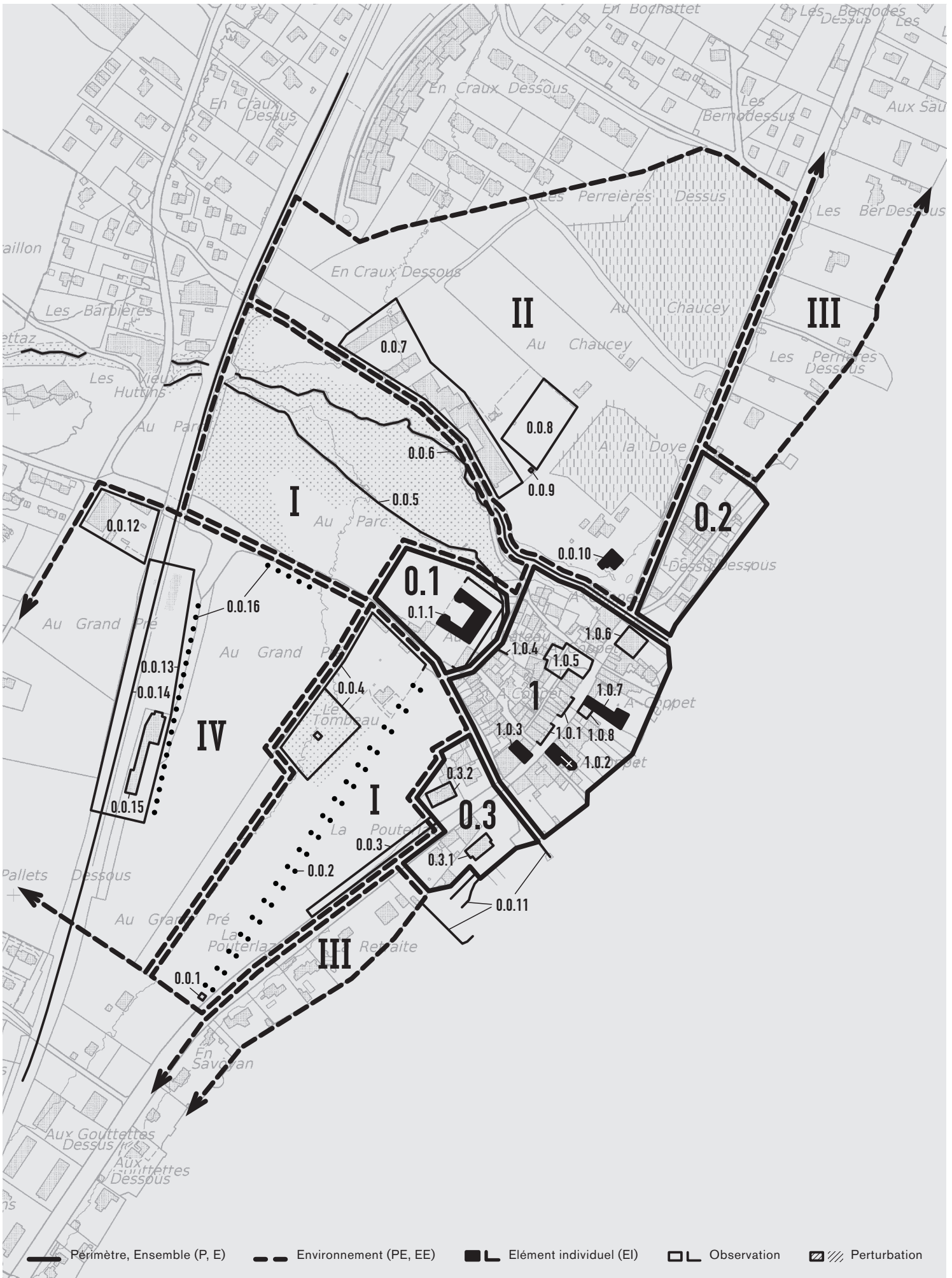


15



16 Gare

Base du plan: PB-MO 1:5000. Etabli sur la base des données cadastrales. Autorisation de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Bourg fondé à la fin du 13 ^e s., bâti contigu ess. de trois niveaux le long de la Grand-Rue légèrement sinueuse, fin 18 ^e -déb. 19 ^e s., façades présentant des vestiges de style goth. tardif	AB	×	×	×	A			1-11
	1.0.1	Arcades bordant la Grand-Rue abritant des petits commerces, 16 ^e -18 ^e s.						o		1-3
EI	1.0.2	Eglise réf., anc. église conventuelle des dominicains, style goth. flamboyant, fondée en 1490, clocheton octogonal et fronton classique, 1723				×	A			1,3,8
EI	1.0.3	Maison dite bernoise, arcades au rez-de-chaussée, fenêtres en accolades de style goth., large pignon sur rue, datée 1539				×	A			2
	1.0.4	Anc. ruisseau canalisé du Greny, aqueduc soutenu par deux grands arcs, 1842 (également 0.0.5)						o		11
	1.0.5	Place servant de parking résultant d'une démolition au sein du bâti, 1957						o		6
	1.0.6	Hôtel du Lac, façade sur rue avec échauquette, signalant l'entrée du bourg, 1765						o		8
EI	1.0.7	Maison de Mézières, anc. maison seigneuriale d'origine médiévale, divers corps distribués autour d'une cour intérieure, 17 ^e -19 ^e s., tour carrée goth. tardif côté lac				×	A			7
	1.0.8	Maison de Ville et anc. hôpital, reconstr. 1727, abritant une bibliothèque, dès 1822						o		8
E	0.1	Cellule du château implantée en contre-haut du bourg, dotée d'un vaste parc au N, dépendances distribuées autour d'une cour d'entrée au SO, mur de soutènement séparant nettement le château du bourg au S, 17 ^e -18 ^e s.	A	×	×	×	A			6,11,12
EI	0.1.1	Château, plan en U autour d'une cour d'honneur, composé d'un corps central et de deux corps latéraux, aile S présentant l'une des premières façades à la française de Suisse, 1668, forme définitive 1725				×	A	o		11,12
E	0.2	Développement d'un quartier extra-muros en contrebas de la route cantonale, ateliers et villas, dès déb. 19 ^e -2 ^e m. 20 ^e s.	AB	/	/	/	B			
E	0.3	Faubourg au-delà de la porte de Coppet, place publique att. dès le 14 ^e s., aujourd'hui parking agrémenté d'ormes, esplanade du port, maisons bourgeoises, déb. 19 ^e s., services publics, 20 ^e s., dont un garage visuellement assez bien intégré au bâti	AB	/	/	×	A			14,15
	0.3.1	Salle communale, long volume massif surmonté d'un toit à croupes, deux corps latéraux orientés vers le lac, 1935						o		14
	0.3.2	Immeuble locatif de trois niveaux implanté en retrait à l'entrée S du bourg, abritant la poste, 3 ^e q. 20 ^e s.						o		
PE	I	Parc du château comprenant des prés et des bois, ponctué d'anc. dépendances, dont des serres de 1820-30, bordé de murs	a			×	a			12,13
	0.0.1	Loge du château et anc. portail d'entrée au domaine, 1822						o		
EI	0.0.2	Allée du château bordée de platanes, marquant l'anc. route d'accès				×	A			13
	0.0.3	Parking implanté au pied d'un mur de soutènement en béton, années 2000						o		
	0.0.4	Tombeau de Necker ceint d'un haut mur, entouré de bosquets						o		
	0.0.5	Ruisseau du Greny (également 1.0.4)						o		
	0.0.6	Ruisseau de la Doye						o		

Coppet

Commune de Coppet, district de Nyon, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	II	Champs, prés, petit bois et vignobles servant d'espace de transition entre le bourg et le quartier d'habitations en pleine expansion au N	a			×	a			
	0.0.7	Groupement scolaire, module cubique en béton, 1971–années 2000, bordé de terrains de sport						o		
	0.0.8	Cimetière clos, 1821						o		
	0.0.9	Transformateur électrique, toit en pavillon, 1929						o		
EI	0.0.10	Maison Duvillard, façade pignon flanquée d'une tour circulaire ajoutée en 1869, décor et mâchicoulis en briques ; galerie à colonnes toscanes côté lac, 1784				×	A			
EE	III	Bande verte insérée entre les rives du lac et la route cantonale, succession de villas, 19 ^e –21 ^e s.	ab			/	a			
	0.0.11	Débarcadère et jetée protégeant le port						o		15
EE	IV	Terrain agricole coupé par la ligne de chemin de fer et la gare, offrant une bonne visibilité sur le château	a			/	a			16
	0.0.12	Ferme du château, autrefois grange des dîmes, agrémentée d'un petit jardin à la française, 17 ^e s., agr. 1825						o		
	0.0.13	Gare, modeste bâtiment de deux niveaux, 1858, transf. fin 20 ^e s. et aire de parking						o		16
	0.0.14	Ligne de chemin de fer Genève–Lausanne inaugurée en 1858						o		16
	0.0.15	Anc. silo, long et grand bâtiment, m. 20 ^e s., transf. en locaux administratifs, fin 20 ^e s.						o		
	0.0.16	Rangée de trembles masquant le complexe ferroviaire du bourg et rangée d'érables bordant un parking et reliant la gare au bourg						o		16

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Implanté au bord du Léman, Coppet se situe à mi-chemin entre Genève et Nyon, d'où son important rôle de ville-étape joué au cours des siècles. Les premières traces d'un établissement palafittique furent découvertes vers la place des Ormes sous la forme de meules et d'objets en bronze attribués au Bronze final. Plus tard, les Romains s'y établirent, comme le révèlent les vestiges d'une villa retrouvés sous la place des Ormes. Le nom de Coppet, signalé pour la première fois en 1294 sous la forme de Copetum, proviendrait du patois « kopé », qui désigne une roue de moulin, faisant vraisemblablement référence à un moulin présent à cette époque. En effet, selon un texte du 14^e siècle, il existait en 1256 déjà un moulin et un battoir, le long du canal du Grenier qui s'écoule encore actuellement au pied du château. L'implantation de la ville nouvelle se fit donc dès le 13^e siècle sur ou autour d'un modeste noyau habité comprenant l'ancien moulin – qui appartenait alors à l'Abbaye de Saint-Maurice – et quelques maisons de pêcheurs.

La fondation de la ville neuve

C'est en 1271 que la famille des Thoire et Villars acquit cette terre de la seigneurie de Commugny. Elle y fonda dès 1284 le château qui s'apparentait alors vraisemblablement à une maison forte, puis la ville neuve, attestée à partir de 1299. En cette même fin de siècle, les franchises de Moudon furent accordées à Coppet. Ce bourg était l'unique fondation établie en région lémanique par la puissante famille des Thoire et Villars, originellement basée dans l'Ain. Cette implantation stratégique reflétait la politique anti-savoyarde des comtes de Genève et d'autres grands seigneurs en terre vaudoise et de France voisine, qui voulaient concurrencer la puissance montante de la Savoie en tentant de contenir son avancée, en vain. L'établissement de Coppet sur la Côte vaudoise allait de pair avec la fondation d'Hermance, village situé en face, sur la rive opposée du Léman, également par la famille des Thoire et Villars dans la première moitié du 13^e siècle. En effet, étant situé sur la route qui relie Lausanne et Genève en longeant le lac, Coppet bénéficiait des avantages que lui procuraient un transit international ainsi que d'un accès

au lac, lui permettant de rejoindre Hermance. Malgré leurs efforts, les Thoire et Villars ne parvinrent pas à contrer la puissance montante de la Savoie. Il s'en suivit une longue succession de seigneurs différents.

Comme l'indique la notion de ville neuve, le développement du bourg ne fut pas laissé au hasard mais au contraire soigneusement planifié, selon le projet conçu vers la fin du 13^e siècle par Humbert IV de Thoire et Villars, qui y intégrait le modeste agglomérat de constructions déjà existantes. Ainsi, le moulin et battoir, la chapelle Notre-Dame attestée en 1300 et quelques maisons de pêcheurs furent insérés dans le nouveau tissu, comme le révèle le plus ancien plan de la ville conservé datant de 1660. S'il était fréquent à cette époque de trouver des villes-rues traversées par une seule et unique Grand-Rue, telles que Versoix ou le quartier de Rive à Nyon, le plan indique que Coppet comptait déjà à cette époque une couche de bâti en plus, à savoir une rue secondaire parallèle. A partir de l'axe principal de la Grand-Rue, qui forme une sorte de colonne vertébrale, trois axes se dirigeaient déjà perpendiculairement en direction du château, construit à la même époque au sommet du coteau, tandis que deux autres rejoignaient le lac. Ce réseau de voirie était entouré d'une enceinte percée de quatre portes d'entrée en direction de Genève, Nyon et Commugny, elle-même bordée de fossés attestés en 1307. Côté lac furent aménagés dès 1388 des charmurs, sorte de murs de soutènement, afin de protéger les rives des affouillements de l'eau et de gagner quelques mètres de terre sur le lac. Au sein du bourg, l'une des particularités pouvant être observées sur le plan de 1660 est l'absence de places, raison pour laquelle la place des Ormes, située extra-muros, devant la porte de Versoix, prit une telle importance dès le 14^e siècle, devenant au 18^e siècle une place d'agrément et un lieu de promenade. Le développement urbain du bourg se cantonna à l'intérieur des fortifications jusqu'au dernier quart du 18^e siècle. Par chance, la trame du tissu remontant au 13^e siècle fut conservée ; seule la substance bâtie fut renouvelée au cours des 18^e et 19^e siècles, entre autres par l'adjonction de surélévations.

En 1484, signe de l'importance qu'occupait Coppet à l'époque médiévale, le duc de Savoie fit de la ville

une baronnie qu'il confia à Amédée de Viry. Cette famille donna un second souffle à Coppet, notamment avec la fondation en 1490 d'un couvent dominicain. En 1536, Coppet fut rattaché au bailliage bernois de Nyon, auquel il appartint jusqu'en 1798. L'église conventuelle érigée à la fin du 15^e siècle fut par conséquent convertie en temple réformé à peine quarante ans après sa construction et passa à la paroisse de Commugny. D'après les sources, sa façade conserva longtemps son aspect gothique et ce n'est qu'en 1703 que débutèrent les travaux destinés à transformer l'extérieur. En 1723, la flèche datant de 1668 fut remplacée par un clocheton octogonal en charpente surmontant la façade principale. Ce modèle reflète clairement une inspiration tirée de l'architecture réformée genevoise, dont l'exemple le plus éloquent est le Temple de la Fusterie à Genève (1713–1715). En 1774, des travaux de consolidation furent entrepris sur le clocher, où l'on inséra une tour de soutènement, qui fut finalement supprimée lors des travaux de restauration affectant l'ensemble de l'édifice entre 1925 et 1927.

Sur le plan économique, si les principales ressources de Coppet étaient tirées de l'eau, comme la pêche ou l'énergie hydraulique, avec l'implantation d'un moulin et d'une forge, sa position de ville-frontière entre le Pays de Vaud et le Pays de Gex et sur l'axe de transit Genève–Lausanne favorisa en outre la venue de marchands, de lombards – banquiers de l'époque – ainsi que l'établissement d'auberges, attestées pour leur part dès le 15^e siècle aux abords des portes, afin de tirer profit du transit des voyageurs. Ainsi, au 18^e siècle, le bourg comptait en tout et pour tout quatre auberges disséminées aux quatre coins de la localité. Par ailleurs, également à cette époque, Coppet devint provisoirement, sous l'impulsion de Genève, un centre horloger relativement important.

Le château

La réputation de Coppet est en grande partie due à son château. Il s'agissait au 13^e siècle d'un château fort doté d'un donjon carré, qui fut incendié en 1536 lors de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois ; la propriété fut vendue au début du 17^e siècle au duc de Lesdiguières, qui en reconstruisit uniquement le corps de bâtiment principal face au lac. C'est aussi

au début du 17^e siècle que les jardins prirent de l'importance, avec la création côté Jura de jardins à la française composés de plusieurs carrés qui occupaient une surface quasi équivalente à celle du bourg. Ils étaient, entre autres, composés de potagers, de parterres de broderie en buis, de haies, de jets d'eau et d'un bassin servant de vivier. Bien en amont, un bâtiment utilisé comme grange des dîmes fut construit en 1615 puis agrandi avant de devenir, au 18^e siècle, la ferme du château. En 1665, ce dernier passa aux mains de la puissante famille des princes de Dohna, gouverneurs en France de la ville d'Orange, qui n'hésitèrent pas à démolir le château féodal et son donjon – à l'exception du corps principal faisant face au lac et d'une tour circulaire – et à le reconstruire en 1667 selon un modèle classique à la française. Lors de ces travaux, la porte de Commugny fut démolie. En 1715, la propriété fut rachetée par les Hogguer, une famille de financiers. Grâce à ces deux familles, le château acquit en un demi-siècle de travaux, soit entre 1680 et 1730, son aspect actuel, passant d'un édifice médiéval composé d'un corps de logis rectangulaire avec donjon à une demeure en U ouverte sur un vaste jardin à la française. Un tournant dans son histoire fut opéré lors de son rachat en 1784 par le banquier genevois Jacques Necker (1732–1804), ministre des finances de Louis XVI, dont la renommée eut des retombées favorables sur celle de Coppet. En effet, après sa démission en 1790, c'est notamment à Coppet qu'il se retira pour écrire plusieurs ouvrages. Il mourut en 1804 et rejoignit sa femme dans le tombeau situé dans le mausolée, au sud-ouest du château. Leur fille, Madame de Staël (1766–1817), apporta également une contribution notable au rayonnement du château de Coppet, ce à l'échelle européenne, grâce aux hôtes illustres dits du « groupe de Coppet » qu'elle y hébergea. Elle passa les années de la Terreur, de 1792 à 1794, en partie à Coppet. Dès 1806, son opposition à Napoléon la contraignit à y demeurer complètement, puis à s'enfuir en 1812 en Russie et en Angleterre. Enfin, elle se réfugia à nouveau au château de Coppet pendant les Cent-Jours. A sa mort en 1817, la propriété passa à son fils Louis-Auguste de Staël, qui prit grand soin du domaine et effectua divers travaux. Entre 1822 et 1825, il fit construire deux serres dans le potager ainsi que la loge du portier qu'il relia à l'entrée du château par la grande

allée oblique. Grâce à lui, les jardins et le parc acquièrent peu à peu un style anglais ou du moins un aspect naturel et agreste à la mode à cette époque.

L'évolution du bourg à partir du 18^e siècle

Dès la Révolution vaudoise, Coppet fit partie du district de Nyon. La population demeura stable, passant de 450 habitants en 1764 à 471 en 1850, puis augmenta jusqu'à 561 habitants en 1900. Cette croissance se répercuta sur le tissu par une densification du bâti avec la construction d'habitations, de dépendances rurales et de bâtiments à programme mixte au sein du périmètre de l'enceinte d'origine. Cette densification eut pour conséquence la régression des espaces verts, comme permettent de le constater les plans cadastraux de 1700 et de 1817. L'une après l'autre, les portes d'accès disparurent, jusqu'à la dernière, démolie en 1876 afin de libérer le passage au trafic ; cet aménagement reflétait une tendance en cours dès le début du 19^e siècle, à savoir l'ouverture des villes auparavant refermées dans leurs fortifications. Il est intéressant de souligner que malgré cette volonté d'ouverture qui passait généralement par l'élargissement de la chaussée et une normalisation des empiètements, les portiques à arcades remontant aux 16^e et 17^e siècles furent conservés, comme en témoignent les plans cadastraux de 1700, 1817 et 1876. Ces arcades continuent d'abriter même de nos jours les activités commerciales du bourg. Pour répondre aux besoins commerciaux croissants, un nouveau port fut aménagé en 1809 à la place des Ormes, correspondant à son emplacement actuel. Il fut complété en 1858 par un quai à l'instigation de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest suisse, qui inaugura la même année la ligne Genève–Lausanne. L'implantation de la gare et de la ligne de chemin de fer en amont du bourg n'affecta visiblement pas beaucoup le site. En effet, si le bâti s'était déjà étendu hors les murs dès le début du 19^e siècle, il ne le fit que de manière très mesurée le long de la rue se dirigeant vers la gare à l'ouest du bourg.

Sur la carte Siegfried de 1892, l'emprise du noyau bâti est quasiment identique à celle d'aujourd'hui et, plus surprenant, sa situation actuelle reste comme autrefois clairement délimitée par des environnements bien préservés, encore libres de constructions. Au

nord, au lieu-dit Au Chaussey, se détache le cimetière implanté par les autorités à l'écart du bourg en 1821. Une série de maisons de maître datant du dernier quart du 19^e siècle est visible sur la bande inscrite entre les rives du lac et la route principale, formant comme un collier, tant dans les parties septentrionale que méridionale du bourg.

Au cours du 20^e siècle, d'autres demeures apparurent dans la partie septentrionale et finirent par combler complètement ce cordon vert. Elles ne dégradèrent néanmoins pas outre mesure l'image du site, ces villas étant entourées de jardins. A l'entrée méridionale du bourg fut construite en 1935 la salle communale. Plus tard, dans les années 1960, un immeuble locatif et un garage automobile en vis-à-vis furent ajoutés à proximité du noyau d'origine. Dans les mêmes années, en 1957, une place fut créée intra-muros suite à la démolition d'une portion de la rangée de la Grand-Rue. Au milieu du 20^e siècle, le long bâtiment situé en bordure des voies et qui abrite aujourd'hui des bureaux vint compléter le groupement de la gare implanté en amont à l'écart du bourg.

Au 20^e siècle, l'essor démographique fut exponentiel, passant de 616 habitants en 1950 à 1097 en 1970 puis à 2360 en 2000, avant de culminer à 2873 en 2011. Cette croissance fut tout d'abord liée à la construction, en 1964, de l'autoroute Genève–Lausanne, qui inclut la commune dans la périphérie de Genève, engendrant par là-même un important développement du secteur résidentiel. Composés en grande partie de maisons individuelles ou mitoyennes et de locatifs plus récents, ces nouveaux quartiers furent relégués au-delà des voies de chemin de fer, bien en amont du bourg. L'augmentation de la population favorisa également la construction d'infrastructures scolaires, notamment, dès 1970, au nord du ruisseau de la Doye. Enfin, suite à la forte intensification du trafic ferroviaire entre Genève et Lausanne dès les années 1990, une troisième voie fut construite entre Genève et Nyon et inaugurée en 2004. Cet aménagement qui s'inscrivait dans le cadre du projet Rail 2000 améliora considérablement la fréquence des trains et la durée du trajet entre Genève et Nyon, plaçant Coppet à une dizaine de minutes de ces villes. La commune et toute la région de Terre Sainte – qui regroupe neuf

communes aux confins du canton de Vaud, à la limite du canton de Genève – devinrent alors un lieu de résidence toujours plus convoité. A l'heure actuelle, la majorité des habitants sont par conséquent des pendulaires travaillant à Genève ou à Nyon, les deux principaux pôles d'attraction de la région.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Coppet est implanté sur un versant en pente douce qui aboutit directement sur les rives du Léman. Le bourg compact (1) est traversé par la route principale qui définit sa structure linéaire parallèle aux rives du lac. Il conserve son tissu d'origine médiévale et une substance remarquablement homogène dans le cadre défini par l'ancienne enceinte. En amont, sur la ligne de crête du coteau, se dresse la cellule du château (0.1). Cette grande et unique masse contraste fortement avec le bourg qu'elle surplombe. Aux extrémités du bourg, deux petites extensions se sont développées dans le prolongement de la route principale, l'une au nord, à caractère plutôt résidentiel (0.2), l'autre au sud, donnant accès au débarcadère et au port (0.3). Au nord-ouest du château, son parc richement arborisé (I) forme un espace tampon jusqu'aux voies de chemin de fer qui à présent coupent et délimitent le domaine. Au nord comme au sud du noyau et du domaine du château, des espaces agricoles préservés forment comme une ceinture verte qui assure la lisibilité des entités bâties (II, IV). Ainsi, Coppet se présente sous la forme d'un agglomérat de cellules construites bien définies et distinctes les unes des autres, agréablement mis en valeur par des environnements préservés, dont le rôle est aussi primordial que les noyaux bâtis.

Le bourg

Le bourg (1) s'identifie essentiellement par la Grand-Rue qui le traverse de part en part selon une orientation nord-est/sud-ouest et qui constitue l'artère principale du tissu. Cet axe linéaire n'est toutefois pas strictement rectiligne. En effet, la route se calque sur la courbure de la rive, en la suivant scrupuleusement à 50 mètres de distance. Il en résulte une légère courbe qui est mise en évidence par un double front

de rue composé de bâtiments en ordre contigu datant surtout des 18^e et 19^e siècles, certains remontant même parfois au 16^e siècle. Son front occidental se singularise par une série de robustes arcades (1.0.1) consolidées par des contreforts, qui provoque des décrochements et un fort resserrement de l'espace-rue. Mais c'est avant tout la grande homogénéité résultant tant des façades généralement de trois niveaux que d'une orientation générale gouttereau sur rue qui le caractérise. Rares sont les bâtiments orientés pignon sur rue, il en existe cependant un exemple particulier, à savoir la maison dite bernoise (1.0.3). Datée 1539, elle présente au-dessus du rez-de-chaussée en arcades cinq fenêtres dotées de linteaux en accolades, ce qui en fait une des plus remarquables maisons gothiques du bourg. De part et d'autre de la rue, de petits commerces et une fontaine animent ponctuellement la Grand-Rue, qui frappe par sa remarquable homogénéité. Quelques éléments architecturaux de valeurs se détachent en outre au sein de ce tissu.

En pénétrant dans le bourg depuis le sud, c'est-à-dire en provenance de Genève, le regard est tout d'abord frappé par l'effet de porte que constituent les deux têtes de rangées de la rue principale, déterminant avec clarté l'entrée dans le noyau d'origine. Un effet qui n'a rien d'anodin puisque celles-ci se situent à l'emplacement de l'ancienne porte de Versoix. Puis, le regard est attiré par l'église réformée (1.0.2) dominée par son clocheton octogonal. La façade principale, qui se fonde dans l'alignement et dans le gabarit de la rangée de bâtiments attenants, se détache néanmoins par l'interruption qu'elle opère, étant relativement nue, en comparaison avec les façades des bâtiments alentour, dotés, eux, de nombreuses fenêtres. Le portail d'entrée en plein-cintre comporte des menuiseries du 15^e siècle qui représentent les seuls exemples conservés in situ en Romandie. Il est surmonté d'une grande baie brisée et d'un pignon en forme de fronton classique. Sur le côté septentrional de l'édifice se trouve l'ancien bâtiment du couvent des dominicains, composé de trois maisons réunies sous une même toiture en pavillon et remontant au 15^e siècle. En vis-à-vis de l'église réformée, une maison remontant à 1559 construite sur des arcades présente quelques éléments gothiques, dont une

admirable fenêtre jumelée dotée d'accolades. Ce bâtiment, qui frappe par sa façade en molasse enduite d'un badigeon rouge, une couleur différente de celles des autres constructions, mériterait d'ailleurs d'être entretenu. En poursuivant la route en direction de Nyon se dresse côté lac la Maison de Ville (1.0.8), reconnaissable à ses volets flammés. Il s'agit d'un des seuls édifices comportant quatre niveaux. Il est accolé à la maison de Mézières, d'origine médiévale, signalée côté rue par ses armoiries de 1685 (1.0.7), dont la modestie de la façade ne laisse en rien soupçonner les qualités historico-architecturales des divers bâtiments qui la composent côté lac. En effet, après avoir franchi un passage couvert, on aboutit sur une cour intérieure en boulet ponctuée d'un grand arbre, le long de laquelle se dressent divers corps de bâtiment : une tour carrée surmontée d'un toit en pavillon-croupe à l'angle sud-est, une tour d'escalier polygonale, des corps de logis reliés entre eux par des galeries en bois remontant au 17^e siècle et transformés aux 18^e et 19^e siècles. Un jardin s'étend de la cour intérieure jusqu'au lac, offrant une vue splendide sur Hermance, village situé sur la rive opposée, et le Mont-Blanc par beau temps. D'ailleurs, tous les bâtiments de la rangée orientale de la Grand-Rue sont pourvus de jardins donnant directement sur le lac qui comportent des pontons d'accès privés. Ces espaces verts constituent les derniers cas de figure du canton présentant le parcellaire d'origine. Dans la Grand-Rue, à quelques mètres plus au nord, la rangée occidentale est subitement interrompue par une place dévolue au stationnement (1.0.5). Elle résulte d'une démolition survenue en 1957 qui, bien que regrettable, offre néanmoins un point de vue sur le château et sa façade élégante d'influence française. La place est délimitée au nord-ouest par quelques ateliers et des entrepôts à caractère artisanal. Enfin, à l'extrémité septentrionale de la Grand-Rue, l'entrée du bourg est marquée par l'Hôtel du Lac de 1765 (1.0.6), une grande bâtisse de plan carré dotée d'une échauguette. La limite du bourg est également signalée par le ruisseau de la Doye, qui après un petit tronçon couvert revoit le jour au sortir du pont traversé par la Grand-Rue et longe la façade nord-est de l'Hôtel du Lac pour se jeter dans le Léman.

De part et d'autre de la Grand-Rue, un réseau de rues orthogonales articule le tissu. Deux rues secondaires relient les rives du lac au château. Du côté aval de la Grand-Rue, les deux ruelles sont si étroites qu'elles rappellent des meurtrières n'offrant qu'une vue morcelée du paysage lacustre. Elles sont scandées par des arcs d'étaisements qui leur confèrent un caractère pittoresque. En amont de la Grand-Rue, trois rues gravissent le versant jusqu'au domaine du château, à savoir la rue du Perron au sud, la rue des Moulins au milieu et la rue des Belles-Filles au nord. La rue la plus dense et la plus homogène est incontestablement la rue du Perron, composée de maisons contiguës orientées gouttereaux sur rue, même si, comme ses voisines, elle présente des percées sur des espaces intermédiaires comprenant des jardins entourés de murs. La rue des Moulins mène, comme son nom l'indique, à l'ancien moulin, reconstruit en 1851 après un incendie. L'aqueduc sur lequel s'écoule le Greny le long de la rue représente un intéressant ouvrage en pierre apparente structuré par deux grands arcs remarquablement bien conservés. Enfin, le long de la rue des Belles-Filles, le bâti, moins bien ordonné que le long des deux rues précédentes, comprend des habitations, des annexes et des dépôts. Sur le front nord de la rue, un espace resté libre correspond à l'emplacement de l'ancien cimetière attesté de 1700 à 1821. Ces trois rues présentent toutes la particularité d'offrir de remarquables effets de perspectives, tant sur la Grand-Rue en descendant que sur le château et son haut mur de soutènement en montant. Les divers décrochements du bâti qui suivent les courbures des rues ainsi que l'échelonnement des toitures s'adaptant à la pente animent par ailleurs ces espaces-rues de façon convaincante et leur confèrent des qualités spatiales prépondérantes.

Comme l'indique son nom, la rue Froide, rue parallèle à la Grand-Rue qui relie la rue du Perron à celle des Belles-Filles, ne bénéficie pas d'un grand ensoleillement, vu son orientation et son impressionnante étroitesse. Elle présente un intérêt particulier, en raison de la passerelle couverte en bois qui l'enjambe et relie les maisons de la Grand-Rue à leur jardin et aux constructions situées en amont.

Le château

En amont du bourg, sur la ligne de crête et sur une partie du plateau s'étendant au nord-ouest, est implantée la cellule du château (0.1). Second pôle important de Coppet, il se compose du château, remarquablement bien conservé (0.1.1), un ensemble harmonieux de style classique formant un plan en U parfaitement symétrique autour d'une cour d'honneur et de quelques dépendances. L'accès se fait depuis la route qui conduit du port à la gare par une autre cour d'entrée signalée par un portail de 1791, qui crée une remarquable mise en scène. Inscrite dans le prolongement d'une allée de platanes (0.0.2), cette cour est bordée par les anciennes écuries côté Jura et par le pressoir et les remises côté lac, formant comme un second U orienté à 90° à l'ouest de la cour d'honneur et s'ouvrant en direction de Genève. Dattant de 1665 et 1721 environ, ces deux bâtiments de plain-pied coiffés d'un toit à la Mansart, sans doute identiques à l'origine, comportent à présent quelques différences, en raison d'ouvertures obstruées ou nouvellement percées au cours du temps. En face du portail se dresse l'aile sud de 1665, une élégante façade symétrique à la française divisée en trois corps : deux pavillons carrés de trois niveaux surmontés d'un toit à croupes encadrant un corps central qui, lui, ne présente que deux niveaux surmontés d'un toit en bâtière couvert de tuiles. Les différents registres sont soulignés par des bandeaux en molasse, tout comme les chaînes d'angle et les modénatures. L'aile nord ainsi que l'aile principale sont structurées selon le même principe, respectant parfaitement la symétrie du plan et des façades, à la seule différence près que l'aile côté Genève est traversée par un porche en plein-cintre permettant d'accéder à la cour d'honneur intérieure. Chacune de ces deux ailes parallèles est flanquée d'une tour en demi-cercle qui ferme un peu la cour d'honneur en direction du parc situé au nord-ouest dans le prolongement du bâtiment. Celle qui se trouve au sud-ouest correspond au donjon du 13^e siècle qui a été réintégré dans le château actuel. Elles sont reliées par une grille ponctuée d'un portail décoré des initiales de Jacques Necker et de Suzanne Curchod, tous deux initiateurs des travaux de 1784, date à laquelle le château a acquis son apparence actuelle. La cour d'honneur est dominée par l'aile du corps de logis principal, mise en

valeur par un léger avant-corps comportant trois baies en plein-cintre séparées par des piliers engagés, le tout surmonté par un fronton central. Côté lac, le corps principal est doté en son centre d'un balcon supporté par des consoles. L'élégance de la façade, percée de fenêtres régulières dont les volets verts sont bien souvent clos, représente l'un des éléments caractéristiques de la silhouette de Coppet depuis le lac. En effet, ce bloc rectangulaire encadré par deux toits à croupes qui s'élèvent de manière équilibrée crée une présence alliant force et stabilité sur les hauteurs du bourg. Au pied de ce front sud-est, un mur de soutènement longe toute la longueur et marque la frontière entre le bourg et le domaine du château. Cette configuration témoigne encore du rôle défensif que devait jouer le château au profit du bourg situé à ses pieds. Tout autour, le château est entouré d'un parc arborisé et de terrains, en partie agricoles, sur lesquels sont dispersés divers bâtiments ayant trait au domaine.

Extra-muros

A la limite nord-est du bourg, en deçà du ruisseau de la Doye, s'est développé entre les rives du lac et la route cantonale un quartier composé de maisons cossues avec jardins jouissant d'une vue sur le lac, d'ateliers divers et de petits entrepôts qui semblent à l'abandon (0.2). La disposition lâche des bâtiments de part et d'autre de la petite route d'accès en cul-de-sac se distingue nettement de la densité beaucoup plus élevée qui caractérise celle du bourg, cette extension s'étant développée extra-muros, c'est-à-dire en dehors de l'enceinte d'origine et des limites qui lui sont inhérentes.

De même, à l'extrémité sud-ouest du bourg, un faubourg (0.3) s'est développé au début du 19^e siècle autour du port aménagé en 1809. Sorte d'avant-poste, il comprend une partie composée de maisons bourgeoises datant du début du 19^e siècle située en amont de la route cantonale, et une partie en aval investie par quelques maisons d'habitation de la même époque ou postérieures, mais surtout par l'esplanade donnant sur le port et le débarcadère (0.0.11). Appelé la place des Ormes, cet espace, qui à l'origine était un lieu de promenade totalement dégagé, est à présent à moitié occupé par un parking. Si les qualités

spatiales de ce dernier ne sont pas des plus remarquables, la partie côté lac en revanche remplit bien mieux sa fonction d'esplanade, ponctuée de quelques arbres, et de port de plaisance. Cet espace offre une vue remarquable sur le lac jusqu'à Genève, reconnaissable au loin grâce au jet d'eau. C'est d'ailleurs ce panorama qui fait tout l'intérêt de cette esplanade. Face au lac se dresse la salle communale bâtie en 1935 dans un style monumental (0.3.1). Ce long édifice est flanqué côté lac d'une annexe dotée de cinq baies en plein-cintre, ponctuée de part et d'autre par deux pavillons carrés surmontés de toitures à croupes. Le long de la route cantonale en provenance de Genève, un bâtiment des années 1960 (0.3.2) situé légèrement en retrait de la route marque l'entrée de ce faubourg. Il constitue le seul immeuble du 20^e siècle situé à proximité du noyau historique. D'ailleurs, il serait vivement souhaitable qu'il le reste, de manière à conserver la silhouette et la visibilité du bourg. Cette entrée est également ceinte par un long mur de soutènement en béton des années 2000 qui fait place à un parking (0.0.3). Cette regrettable insertion dans le parc attenant (I) constitue une modification certes ponctuelle des abords du tissu, mais qui, si elle venait à se répéter, aurait tendance à diminuer les qualités spatiales du site.

La ceinture verte

Les quelques composantes bâties que recèle Coppet sont encore cernées de toute part par des environnements libres ou relativement peu bâtis, ce qui a l'avantage de créer une ceinture verte bien préservée qui permet la valorisation du patrimoine bâti grâce à une bonne lisibilité des espaces, d'une part, et à la présence de perspectives saisissantes, d'autre part. Le bourg étant blotti au bord du lac, les environnements sont relégués par conséquent à l'arrière et forment un rayon de 200 à 300 mètres qui se développe du sud-ouest au nord-est. Malgré la pression résidentielle importante que subit toute la région de Terre Sainte, Coppet a su jusqu'ici sauvegarder les environnements immédiats du bourg. Il ne reste qu'à espérer qu'ils continuent à être préservés et que les quartiers résidentiels du type de celui des Perrières, au nord, ne figurant pas sur le relevé ne se développent pas à proximité du site.

Le parc et le domaine du château (I) se divisent en deux secteurs. Les abords entourant la frange nord du château se composent d'une forêt, traversée par deux ruisseaux, la Doye (0.0.6) et le Greny (0.0.5). Elle offre l'avantage de protéger quelque peu la propriété des voies de chemin de fer implantées plus au nord. Dans l'axe de la cour d'honneur se trouve le jardin à la française à présent laissé sous forme de pré, dont le centre est néanmoins toujours marqué par un bassin. L'autre partie du domaine du château borde sa frange sud-ouest et crée une transition grâce à la pente douce reliant le plateau au lac. Cet espace couvert de prés est séparé du château par la route menant du port à la gare. Un haut mur en pierre délimite les jardins du château ponctués de serres datant de 1820 et conduit au tombeau de Necker, ceint d'un mur et masqué par quelques bosquets (0.0.4). Ce mur forme comme un étranglement de la route au niveau de l'entrée de la cour occidentale du château, introduisant le bâti. Dans le prolongement de l'axe de la cour d'entrée du château se poursuit sur près de 500 mètres une longue allée bordée de platanes plantés dans le premier quart du 19^e siècle par Auguste de Staël (0.0.2). Il s'agit de l'ancien accès au château depuis la route du lac, qui produit un impressionnant effet de mise en scène en conduisant le regard sur le portail et dans l'axe de symétrie de l'aile sud. Ce chemin offre de toutes parts une vue imprenable – en espérant qu'elle le reste –, que ce soit sur le château, les toitures du bourg en contrebas vers l'est, le lac ou le Jura. Au bout du chemin, à présent uniquement piétonnier, s'élèvent en bordure de la route cantonale la loge du château de 1822 ainsi que le portail délimitant le domaine (0.0.1). De plan carré, ce bâtiment de deux niveaux frappe par la régularité de ses ouvertures, à savoir trois fenêtres sur chaque face, dont certaines sont à présent murées, qui indiquent qu'il s'agissait sans doute d'un belvédère à l'origine. Il est entièrement revêtu de pierre apparente et coiffé d'un toit en pavillon peu pentu, ce qui lui confère un caractère massif.

Au nord de la forêt qui appartient au domaine du château s'étend un plateau légèrement incliné vers le lac (II). Cet espace couvert de prés, de vignes et de champs cultivés constitue une heureuse zone tampon entre le bourg et le quartier d'habitations

des Perrières, non relevé, en pleine expansion plus au nord. A la lisière de la forêt est disposé un groupement scolaire composé de différents bâtiments en béton construits entre 1971 et les années 2000 (0.0.7). L'accès à ce complexe se fait par un chemin tortueux difficilement accessible situé dans le prolongement du bourg, qui traverse la forêt et le ruisseau de la Doye avant d'aboutir sur le collège et le cimetière établi en 1821 (0.0.8). Ce dernier est ponctué à l'angle sud-est d'un transformateur électrique de 1929 (0.0.9) composé de deux corps, dont le plus élevé est coiffé d'un toit en pavillon. Tout au sud de cet environnement, en amont de la route cantonale, à la sortie du bourg en direction de Nyon, se dresse la Maison Duvillard (0.0.10). La particularité de cette bâtisse de 1784 est d'être flanquée d'une tour circulaire ornée de briques datant de 1869, cas unique à Coppet. La façade côté lac est dotée d'une galerie raffinée composée de colonnes toscanes. A l'arrière sont reléguées les dépendances comportant à l'origine des remises et un pressoir. Le jardin est agrémenté de grands arbres et a été conçu dès sa création, vers 1829, comme un jardin paysager à l'anglaise avec bosquets, allées, parterres, potager, vignes et petit belvédère, auxquels vient s'ajouter une remarquable fontaine agrémentée d'un bassin oval et d'une grotte, située devant la maison côté lac.

Entre les rives du lac et la route cantonale s'inscrit au nord-est et au sud-ouest du bourg une bande (III) comportant une succession de villas datant en majorité des 19^e et 20^e siècles. Etant entourée de jardins le plus souvent arborisés, elle constitue un espace vert certes bâti mais laissant une large place à la végétation. Ces demeures témoignent du phénomène de villégiature apparu dès le 18^e et jusqu'au 19^e siècle, dont le but était de jouir d'une maison de campagne dans un cadre bucolique. Dans ce sens, le bord du lac représente évidemment le lieu idéal, dont l'attrait est d'ailleurs loin d'avoir diminué au 21^e siècle. Les rives situées dans les propriétés sont délimitées par d'importants murs qui protègent les terrains de l'affouillement de l'eau et des remous provoqués par la bise.

A l'ouest du site, dans l'angle formé par les deux parties du domaine du château, se trouve un espace couvert de champs agricoles (IV) qui constitue en

réalité le prolongement des environnements du château. D'ailleurs à l'origine, la propriété englobait ce terrain sur lequel se trouve encore la ferme du château (0.0.12). Cette ferme concentrée du 17^e siècle et transformée vers 1825 est surmontée d'un large toit à demi-croupes soutenu par des éléments de charpente apparents. Elle est aujourd'hui coincée entre un carrefour au nord et les voies de chemin de fer à l'est, qui passent juste à ses pieds (0.0.14) et la séparent visuellement du château. Située en vis-à-vis, la gare est un bâtiment datant de la construction de la ligne en 1858, qui a été lourdement transformé depuis, et présente de multiples agrandissements (0.0.13). Le complexe de la gare qui coupe l'environnement constitué de champs en son milieu comprend un long bâtiment volumineux de deux à trois niveaux en tôle datant de la seconde moitié du 20^e siècle. Par son emprise et son gabarit, il crée une forte césure dans l'étendue des champs, bien qu'il soit plus ou moins caché par une rangée de platanes qui le borde à l'est. Depuis la gare, on aperçoit la silhouette fort charmante des toitures du château, d'où l'importance de cet environnement. En effet, il garantit la lisibilité sur l'un des éléments prépondérants du site ainsi que sur l'allée de platanes, raison pour laquelle il se doit d'être préservé en l'état en son entier.

Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Qualités de situation
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

Qualités de situation prépondérantes en raison de l'implantation du bourg sur un léger coteau surplombant les rives du Léman. Qualités renforcées par l'emprise remarquablement compacte du bourg, particulièrement mise en valeur par la ceinture verte qui le circonscrit, et par la silhouette puissante mais élégante du château qui domine, et délimite par la même occasion, la partie supérieure du bourg. Quartiers résidentiels en pleine expansion à l'arrière dans la partie supérieure, menaçant la quiétude désormais toute relative du bourg.

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes engendrées par l'excellente conservation de l'emprise d'origine du bourg, clairement structurée par la Grand-Rue, rythmée par quelques arcades, qui le traverse de part en part parallèlement au lac, et d'où s'échappent perpendiculairement des ruelles montantes ou descendantes. Qualités confirmées par les bâtiments implantés de manière contiguë contribuant au caractère dense de l'espace-rue, lui conférant clarté et homogénéité, et par l'étroitesse de certaines ruelles donnant sur le lac, assimilables à des meurtrières offrant de remarquables vues. A l'extrémité sud-ouest, place et port ouvrant une brèche dans le tissu et offrant une large vue sur le lac, telle une respiration, qui contraste avec le caractère clos du bourg.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes du bourg fondé au 13^e siècle de par la bonne conservation de la substance bâtie présentant un éventail de bâtiments qui s'étend du 16^e siècle, comme en témoignent certaines baies surmontées d'accolades, jusqu'au 19^e siècle, ainsi que de par la présence d'éléments architecturaux de valeur, tels que l'église réformée fondée à la fin du 15^e siècle, la Maison de Ville du 18^e siècle, une poignée de maisons de maître de la fin du 19^e siècle disséminées sur les rives du lac et en particulier le château d'allure classique rendu célèbre au 18^e siècle par Madame de Staël.

2^e version 02.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
504.083/130.201

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse